

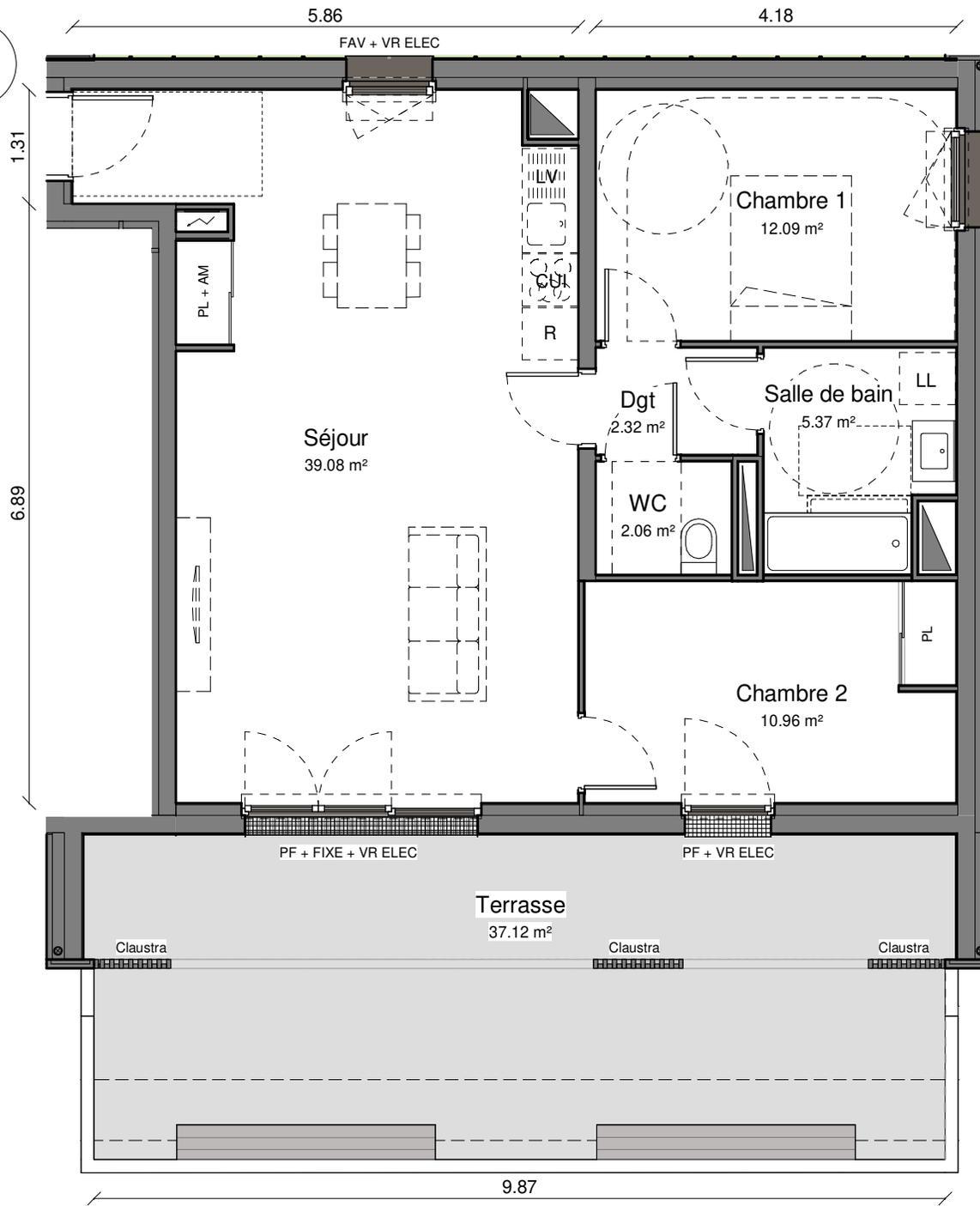
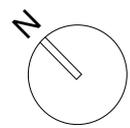
ETAGE RDC

TYPE	BAT	ETAGE	NUMERO
<b>T3</b>	<b>A</b>	<b>RDC</b>	<b>1002</b>

TABLEAU DE SURFACES

Séjour	39.08 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.09 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.96 m <sup>2</sup>
Salle de bain	5.37 m <sup>2</sup>
WC	2.06 m <sup>2</sup>
Dgt	2.32 m <sup>2</sup>
<b>Total surface habitable</b>	<b>71.88 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	37.12 m <sup>2</sup>
<b>Total surface annexe</b>	<b>37.12 m<sup>2</sup></b>

INDICE 1	Avril 2025
----------	------------



- FAP Fenêtre sur allège pleine
- FAV Fenêtre sur allège vitrée
- PF Porte-fenêtre
- VR ELEC Volet roulant électrique
- PL Placard
- AM Aménagement
- GC Garde-corps
- PV Pare-vue
- Tableau électrique
- Gaine technique
- Soffite
- LL Lave-linge
- LV Lave-vaisselle
- R Réfrigérateur
- CUI Cuisson



Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SAS se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.  
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations ne sont pas tous représentés, l'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SAS se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (escaliers, différences de niveaux).  
Les différences maximales de niveaux entre logement et annexe privative sont de -2cm pour la terrasse à RDC et de +25cm pour la terrasse en étage.